



OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris

#FBE2022

13-14 oct.

4^e édition

FORUM BIODIVERSITÉ & ÉCONOMIE

En partenariat avec :

bpi france CDC BIODIVERSITÉ ENGAGE

epe entreprises pour l'environnement FINANCE FOR TOMORROW by Paris La Défense LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ

orée RESPECTOCEAN UICN Comité Français

L'Île-de-France en surchauffe : le rôle des entreprises dans l'adaptation du territoire - A42

Vendredi 14 octobre - 9h45

Salle 

 Échanges inspirants

 45 min

 40 places

 Réservé pour les acteurs d'Île-de-France

Organisateur : CDC Biodiversité Animé par : CDC Biodiversité

Intervenants : Yann BOBINET, Aéroport de Paris | Olivia CONIL LACOSTE, Bouygues Immobilier

Julie Tourron, CDC Biodiversité | Florence Brun, OFB | Gabrielle Huart, ARB Île-de-France



40-50 participants

Problématique

L'Île de France est le territoire le plus peuplé et le plus urbanisé de France. Ces deux caractéristiques le rendent particulièrement vulnérable face aux conséquences du dérèglement climatique : phénomènes d'îlots de chaleur urbains, vigilance sécheresse, ruissellement des eaux de pluie et enjeux de gestion de la ressource en eau, érosion des sols, dépérissement de la biodiversité locale, etc. Améliorer la résilience du territoire est donc vital pour assurer la continuité des activités économiques et maintenir un cadre de vie sain. En parallèle, les entreprises prennent conscience de leurs impacts sur la biodiversité mais aussi de leur dépendance aux services qu'elle leur rend. La biodiversité est notamment en première ligne pour lutter contre les effets du dérèglement climatique grâce aux nombreux services écosystémiques qu'elle rend naturellement.

Le maintien de la qualité de vie et des activités économiques en milieu urbain dépend donc de la capacité d'adaptation du territoire francilien via le déploiement massif de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) qui visent à restaurer et préserver des écosystèmes en bonne santé pour améliorer la résilience du territoire.

Objectifs

Le territoire francilien est particulièrement vulnérable face aux conséquences du dérèglement climatique qui s'ajoutent à l'impact des activités anthropiques qui détériorent le bon fonctionnement des écosystèmes et la biodiversité locale, notamment à cause de l'artificialisation des sols et de la fragmentation des continuités écologiques.

- La dégradation et disparition des habitats en ville, la simplification des paysages agricoles et les pratiques intensives associées en zone rurale sont responsables d'une importante perte de biodiversité en Île-de-France (exemples : disparition de la moitié des zones humides régionales au cours du XXe siècle, perte d'1/5 des oiseaux en 13 ans, diminution de 90% des effectifs de chauve-souris, etc.).
- Ces atteintes à la biodiversité diminuent la capacité des écosystèmes à rendre des services clés pour les communautés humaines et les activités économiques associées (captation du carbone, diminution des températures, amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, stockage des eaux de pluie, etc.).
- Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) qui allient préservation de la biodiversité et adaptation au dérèglement climatique représentent une solution « sans regret » permettant d'améliorer la résilience du territoire.

Exemples de SafN en ville : Protection des espaces de nature, désimperméabilisation et renaturation, gestion différenciée des espaces verts, gestion durable des eaux pluviales, réintroduction de l'eau en ville, etc.

Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans l'adaptation du territoire francilien en adaptant leurs activités, en sensibilisant leur personnel, en mettant en œuvre ou en finançant des SafN tout en diminuant leurs impacts sur la biodiversité et leurs émissions carbone :

1. Les enjeux biodiversité et adaptation aux changements climatiques sont interdépendants et doivent donc être pensés de manière conjointe par les acteurs économiques.
2. Les actions de restauration et de préservation de la biodiversité doivent être intégrées dès la conception des projets et concernées l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise afin d'améliorer sa résilience face aux aléas futurs.
3. Les entreprises ont la responsabilité de restaurer et de préserver la biodiversité sur leur foncier.
4. Aucune entreprise n'est à l'abri tant que le territoire n'est pas entièrement adapté, ainsi nous encourageons les acteurs privés à soutenir les actions et les programmes dédiés à la préservation et à la restauration de la biodiversité environnante.

Messages clés

- Les entreprises qui aujourd'hui pensent la préservation et la restauration de la biodiversité de manière intégrée avec leur stratégie d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique et qui l'intègrent dans leur modèle économique seront demain moins vulnérables face à ses effets.
- Tous les secteurs d'activité sont concernés.
- Les SafN représentent des solutions « sans regret » bénéfiques pour l'adaptation des territoires. Leur mise en œuvre doit être portée et/ou financée par les acteurs économiques locaux.
- Les entreprises engagées en faveur de la biodiversité bénéficient d'un avantage concurrentiel et d'une plus forte attractivité pour embaucher de nouveaux collaborateurs.
- Les entreprises ont plusieurs moyens de s'engager, de manière directe ou indirecte :
 - **En interne** : sensibilisation de l'ensemble des salariés sur les enjeux biodiversité et climat par Bouygues Immobilier
 - **Dans le cadre de leurs activités** : cartographie des dépendances aux services écosystémiques du Groupe ADP pour adapter en conséquence ses activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur
 - **Sur leur foncier** : intervention systématique d'un écologue pour réaliser un diagnostic initial des sites de Bouygues Immobilier. Renaturation de 25% à 30% de la surface des aéroports franciliens du groupe ADP.
 - **Sur leur territoire** : contribution du groupe ADP au programme Nature 2050 qui finance le déploiement de SafN, notamment sur le territoire francilien via un appel à projets conjoint avec la Métropole du Grand Paris
- De nombreux outils (Coopérative Carbone Territoriale, Programme Nature 2050, Trousse à projets, etc.) et acteurs (ARB, Agence Parisienne du Climat, etc.) existent pour accompagner les entreprises dans leur transition.

Point de consensus

Le monde économique est mobilisé pour atténuer le dérèglement climatique mais ne considère pas suffisamment les interdépendances qui existent avec le déclin de la biodiversité et les co-bénéfices des Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique.

Point de dissensus

Les stratégies adoptées par les entreprises pour intégrer les enjeux climat et biodiversité dans leur modèle économique peuvent être différentes, car elles répondent aux enjeux spécifiques à chaque acteur, mais elles sont toutes néanmoins nécessaires pour faire face aux défis sociétaux de demain, dont l'adaptation aux changements climatiques.

Pistes de solutions

Les acteurs économiques s'approprient de mieux en mieux le concept des Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature (SaFN) pour préserver, restaurer et mieux gérer les écosystèmes et la biodiversité dont leurs activités et notre bien-être collectif dépendent directement.

Pour aller plus loin que simplement comprendre ce que sont les SaFN, l'atelier a présenté de nombreuses pistes permettant aux entreprises de passer à l'action.

Pépite

Les participants ont fait ressortir que l'atelier permet de lier deux enjeux souvent traités en silo par les entreprises : l'adaptation aux changements climatiques et la préservation et la diminution de l'impact des entreprises sur la biodiversité. Beaucoup s'interrogent sur les leviers d'actions internes à chaque entreprise à activer pour permettre une réflexion conjointe sur ces sujets, notamment lorsqu'ils sont traités par des services différents et relèvent de stratégies distinctes.